

L'ORCHESTRE

Les questions soulevées dans les nombreuses lettres et pétitions que le Comité a reçues sur la place et le rôle de l'orchestre ainsi que les préoccupations du public au sujet des décisions et de la participation du Conseil et de la direction dans les questions autres que celles de l'orchestre ont créé un climat de méfiance et de tension. C'est dans ce contexte qu'en décembre 1989, le Comité permanent a adopté une motion prévoyant l'étude du rôle du Centre, l'établissement d'un sous-comité du Centre national des arts en mai 1990 et la tenue d'audiences au début de juin 1990.

L'orchestre du Centre national des arts est la seule compagnie à demeure au Centre. À lui seul, il permet au Centre de répondre à l'objectif suivant de la loi : «La société peut... encourager et aider la mise du pied et le développement de troupes d'art d'interprétation attachées au Centre». L'orchestre joue un rôle éducatif important dans la région de la Capitale nationale grâce à ses matinées étudiantes, les séries de concerts pour les élèves des écoles secondaires, les concerts dans les écoles, la musique préscolaire, les répétitions ouvertes au public et les causeries avant les concerts, les concerts- coussins, la série de conférences sur les concerts de l'Université Carleton, la série "Le monde de la musique" de l'Université d'Ottawa, les cours de musique donnés à des élèves privés, aux étudiants de l'Université d'Ottawa, de l'Université Carleton et au Conservatoire de Hull ainsi qu'aux leçons que les membres de l'orchestre donnent à la *National Capital String Academy* ou à la direction de cette orchestre. Bon nombre des musiciens de l'orchestre sont membres de sept autres ensembles musicaux qui se produisent dans la région. L'orchestre rejoint d'autres régions grâce à ses tournées régulières et à ses enregistrements. Bien entendu, cette longue liste de réalisations s'ajoute aux concerts habituels. Étant la seule compagnie à demeure, l'orchestre accomplit une fonction hautement visible et respectée dans la collectivité.

Lors des négociations de renouvellement du contrat en 1989 entre le Centre et les musiciens, le public a appris que l'on envisageait de faire de l'orchestre une institution indépendante du Centre, selon la recommandation du Groupe de travail Nielsen. On a également appris que l'on envisageait une réduction du nombre des musiciens et du nombre de semaines de travail. La grève déclenchée par les musiciens de l'orchestre a duré d'octobre 1989 jusqu'au règlement en décembre 1989, date à laquelle, le Conseil d'administration a émis une déclaration réaffirmant la place et le rôle de l'orchestre dans la programmation du Centre.

Selon le témoignage donné par M. Hamilton Southam, le premier directeur général du Centre, M. Alain Gourd, sous-ministre des Communications, inquiet du prestige de l'orchestre, a demandé à M. Southam en avril 1989 «d'étudier la possibilité de mettre sur pied un groupe privé pour financer et administrer l'orchestre».⁽¹⁵⁾ Le groupe constitué par